

15 JUL. 2019

3637

REÇU A LA D.O. LE

16 JUL. 2019

AGENCE NATIONALE POUR LA
RÉNOVATION URBAINE
MONSIEUR LE DIRECTEUR
GÉNÉRAL
69 BIS RUE VAUGIRARD
75006 PARIS

Le 12 JUL. 2019

Le Président

Monsieur le Directeur Général,

Vous trouverez ci-joint la déclaration d'engagement signée le 4 juillet dernier, portant sur le projet NPNRU Brestoïs.

Je tenais à vous remercier pour votre engagement à nos côtés, au bénéfice des habitants et acteurs des quartiers de Bellevue et de Recouvrance.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Damien Kacza

François CUIILLANDRE

F. Cuillandre

P.J. : Déclaration d'engagement
Copie : ANRU – Monsieur Damien Kacza

Convention pluriannuelle de renouvellement urbain n° 750

Déclaration d'engagement

**pour le renouvellement urbain des quartiers d'intérêt national et régional de
Brest Métropole**

Entre :

Brest Métropole, porteur de projet, représentée par son Président, François Cuillandre

Et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (Anru), représentée par le Délégué territorial dans le Finistère, Pascal Lelarge

En présence de :

L'Etat, représenté par le Préfet du Finistère, Pascal Lelarge

Action Logement, représenté par la Directrice régionale d'Action Logement Services, Fabienne Guiomar

La Ville de Brest, représentée par son Maire, François Cuillandre,

Brest Métropole Habitat, représenté par son Directeur général, Georges Bellour

Banques des Territoires représentée par son Directeur Régional, Gil Vauquelin

Conseil Régional représenté par Mme Laurence Fortin, vice-présidente

Conseil Départemental représenté par Marc Labbey, vice-président

Les projets de renouvellement urbain de Brest Métropole ont été examinés le 13 juin 2019 par les membres du Comité d'engagement de l'Anru sur la base du dossier transmis par le porteur de projet le 8 février, des compléments transmis le 16 mai et de la présentation faite en séance.

Les quartiers concernés sont :

- Quartier d'intérêt national : Bellevue

- Quartier d'intérêt régional : Quéliverzan-Pontaniou (Recouvrance)

Le projet urbain et la programmation opérationnelle proposés pour ces quartiers ont reçu un avis favorable. Les opérations validées par le comité d'engagement peuvent démarrer ; les dépenses seront prises en compte en fonction de la date déterminée par le comité d'engagement.

La convention pluriannuelle de renouvellement urbain sera préparée en intégrant les remarques des avis du comité d'engagement.

Sur ces bases, les concours financiers maximum mobilisables pour ces projets ambitieux s'élèvent à :

- Pour le quartier d'intérêt national Bellevue à Brest, un montant maximum de 37,8 M€ de concours financiers de l'Anru (28,4 M€ de subventions et 9,3 M€ de prêts bonifiés) pour un investissement total de 156,7 M€.

- Pour le quartier d'intérêt régional Quéliverzan-Pontaniou à Brest, un montant maximum de 13,7 M€ de concours financiers de l'Anru (10,0 M€ de subventions et 3,7 M€ de prêts bonifiés) pour un investissement total de 65,6 M€.

L'ensemble représente un total de 222,3 M€ d'investissement et un accompagnement de l'Anru de 51,5 M€ pour un programme urbain visant à la démolition de 396 logements locatifs sociaux reconstitués au 1 pour 1 dans une démarche de rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération, à la réhabilitation de 817 logements locatifs sociaux et à la production d'une offre en diversification résidentielle estimée à plus de 560 logements dans le temps du NPNRU.

Ces montants constituent des montants plafonds et seront ajustés en fonction des derniers échanges en cours et en conformité avec les règles de financement de l'Anru.

Ces projets sont financés en partenariat notamment avec le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental du Finistère, Brest Métropole Habitat, Action Logement et la Caisse des Dépôts.

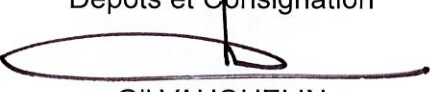
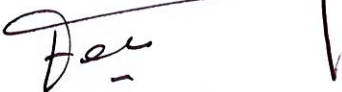
Les signataires de la présente déclaration s'engagent à finaliser la convention pluriannuelle de renouvellement urbain conformément aux recommandations du CE, dans le cadre du modèle type mis à disposition par l'Anru, et à la soumettre dans les meilleurs délais à la validation de l'ensemble des parties prenantes en vue de sa signature, afin de permettre l'engagement financier des projets de renouvellement urbain.

Fait à Brest le 4 juillet 2019

En 9 exemplaires originaux

Le Délégué territorial de l'ANRU  Pascal LELARGE	Le Président de Brest Métropole  François CUILANDRE
---	--

En présence de

Le Préfet du Finistère  Pascal LELARGE	Le Maire de Brest  François CUILANDRE
La Directrice Régionale d'Action Logement Services  Fabienne GUIOMAR	Le Directeur Général de Brest Métropole Habitat  Georges BELLOUR
Le Directeur régional de la Caisse des Dépôts et Consignation  Gil VAUQUELIN	Le représentant du Conseil Régional  Laurence FORTIN
Le représentant du Conseil départemental  Marc LABBEY	